



RAPPORT DU MAIRE - 2025 FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

Adstockoises, Adstockois,

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je me dois de faire rapport à la population des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Je commenterai donc les états financiers de la Municipalité pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2025 et ferai part des indications préliminaires du présent exercice et de la rémunération des membres du conseil.

1. FAITS SAILLANTS DES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Le budget 2025 qui a été adopté le 9 décembre 2024 était de 8 744 627 \$. Selon les états financiers non consolidés pour l'année se terminant au 31 décembre 2025, les revenus sont de l'ordre de 10 105 974 \$ (de 10 339 006 \$ avec les investissements) et les charges totales de 10 259 336 \$ (montant qui tient compte de l'amortissement des immobilisations). Un peu plus du deux tiers des revenus de fonctionnement proviennent de la taxe foncière et près du quart des dépenses sont attribuables au transport. Il faut se rappeler que le réseau routier est composé de plus de 200 kilomètres.

Les revenus d'investissements s'élèvent à 233 032 \$. La Municipalité a reçu une aide financière de 50 000 \$ de la MRC pour le projet de scène mobile, ainsi qu'un montant de 60 000 \$ du MTQ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale pour des travaux de ponceaux. Elle a également bénéficié d'une somme de 54 000 \$ en subventions provenant de la TECQ et de divers programmes en voirie.

Les principaux projets* réalisés en 2025 sont les suivants :

- En matière d'administration : 20 000 \$ (matériel informatique);
- En matière de voirie : 800 000 \$ (fossés chemin Auclair et Bocage, remplacement de ponceaux 10^e rang, 14^e rang et rang Lessard et pavage d'une partie du chemin J.E. Fortin);
- En matière de distribution d'eau potable et d'eau usées : 326 000 \$ (travaux de conduites d'aqueduc et pluvial 1^{ère} avenue Ouest, remplacement de vannes d'aqueduc de la rue Principale Ouest, prolongement du réseau rue Fortin Nord, prolongement du réseau pluvial rue Réjean et génératrice pour le réseau du Mont-Adstock);
- En matière d'équipements : 392 000 \$ (tracteur, camionnette, équipements de déneigement et de débroussaillage);
- En matière de loisirs et d'infrastructures communautaires : 387 000 \$ (piste multifonctionnelle reliant le mont Adstock au Parc national de Frontenac, scène-mobile, gradins et acquisition de terrains).

En tenant compte des divers éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette à long terme et différentes affectations), l'excédent de fonctionnement pour l'année 2025 est de 873 495 \$. Après avoir affecté les montants aux réserves et pour les projets futurs, le surplus non affecté se situe à 439 690 \$. L'excédent de fonctionnement affecté (diverses réserves à l'ensemble et aux secteurs) se situe à 2 653 257 \$ et se détaille comme suit :

| | |
|--|------------|
| - Équilibre budgétaire – exercice suivant : | 200 000 \$ |
| - Annexion du territoire (appartenant au secteur concerné) : | 19 002 \$ |
| - Aqueduc et égout (appartenant aux secteurs concernés) : | 615 427 \$ |
| - Bâtiments et infrastructures : | 108 190 \$ |
| - Environnement et matière résiduelles : | 428 307 \$ |
| - Sécurité incendie et équipements : | 65 000 \$ |
| - Loisirs : | 81 588 \$ |
| - Matériel roulant : | 106 443 \$ |
| - Promotion et développement : | 128 800 \$ |
| - Disponibilités sur Fonds de roulements, solde sur emprunt fermé, élections : | 900 500 \$ |

Le remboursement annuel de la dette à long terme est de 596 864 \$ et les frais de financement de la Municipalité se situent à 6,9% des dépenses de fonctionnement (soit 709 802 \$ sur un total des charges de 10 259 336 \$).

*cela ne tient pas compte de tous les travaux et projets réalisés et qui ont été affectés au budget courant comme les projets environnementaux et autres travaux.

L'endettement net à long terme de la part municipale est de 13 533 288 \$. Près du quart est affecté directement aux secteurs (réseaux d'aqueduc et d'égout) et la majeure partie de l'endettement (plus de la moitié) est en raison des investissements réalisés sur le réseau routier. Sans la part du gouvernement (subventions à recevoir), voici le détail des règlements d'emprunt au 31 décembre 2025 :

| | | |
|------------------|---|--------------|
| 117-10 | Plans et devis du Centre intergénérationnel | 84 500 \$ |
| 64-06 | Mises aux normes réseau Saint-Méthode | 560 400 \$ |
| 116-10 | Construction Complexe sportif | 795 800 \$ |
| 124-11 | Construction du centre intergénérationnel | 652 700 \$ |
| 205-17 | Mise à niveau du Complexe sportif | 540 800 \$ |
| 201-16 et 175-15 | Réseau Lac Jolicoeur + camion-citerne et travaux de voirie | 3 507 000 \$ |
| 142-12 et 234-18 | Travaux rue Réjean + équipements roulants (voirie) | 576 500 \$ |
| 262-20 | Travaux de réfection de voirie (AIRRL et RIRL) | 3 472 000 \$ |
| 273-21 | Travaux de réfection de voirie (PAVL) | 3 965 200 \$ |
| 234-18 | Travaux entourant la route du mont Adstock et le rang 6 | 796 300 \$ |
| 272-21 | Travaux d'infrastructures sur la rue Réjean | 885 900 \$ |
| 283-23 | Travaux d'infrastructures sur le Blvd Tardif et Lac-aux-Grelots | 943 700 \$ |
| 276-22 | Travaux de réfection et de drainage sur la rue des Écureuils | 484 500 \$ |
| 291-23 | Achats d'équipements roulants | 485 000 \$ |

L'actif (excédent accumulé) de la Municipalité d'Adstock s'élève à 28 961 008 \$.

2. LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La vérification fut effectuée par la firme Groupe RDL Thetford/Plessis Inc. au mois de mars 2026. Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis qu'à l'exception des incidences du problème décrit dans la section, Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport du vérificateur externe a été déposé en séance publique le 11 mai 2026 et les états financiers vérifiés font l'objet d'une présentation dans l'édition estivale de L'Arrivage et sur le site Internet de la Municipalité à l'onglet vie municipale (finances et budget municipal).

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DU PRÉSENT EXERCICE

Pour l'année 2026, la Municipalité dispose d'un budget de 9 282 559 \$. En date du mois de mai, les opérations se déroulaient sensiblement comme prévu. Dans le contexte de la hausse des coûts des infrastructures, le conseil municipal a entamé un exercice de priorisation et élabore une politique de gestion des investissements et de la dette.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Régies par un règlement adopté en vertu de la « Loi sur le traitement des élus municipaux », la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité en 2025 sont détaillées ainsi pour l'année en cours :

| | Rémunération de base | | Allocation de dépenses | |
|------------|---|-------------|-------------------------------|-------------|
| | (lors de séances additionnelles : conseil, préparatoire, travail, ...) | | | |
| Maire | 20 158,80 \$ | (201,58 \$) | 10 079,40 \$ | (100,80 \$) |
| Conseiller | 6 719,52 \$ | (67,21 \$) | 3 359,76 \$ | (33,60 \$) |

CONCLUSION

Nous avons le souci de gérer les affaires municipales en fonction de l'intérêt collectif et nous nous efforçons de soutenir les projets et les initiatives qui dynamisent notre communauté. Nous tentons de répondre aux besoins exprimés par nos différents secteurs dans la capacité de nos moyens. Prenons le temps de souligner le dévouement de nos employés et remercions chaleureusement nos bénévoles, nos organismes, nos entrepreneurs et nos citoyens qui font la différence dans notre milieu.

Merci de votre attention!